

Groupe de travail « Appui Institutionnel au Secteur Agricole »

Entretien avec Bertrand WYBRECHT

Assistant technique Conseiller du Ministre de l'Agriculture

République de Centrafrique

Date : 13.12.2003

Lieu : Bangui

Avec : C.Fusillier, coordination du réseau

Objet

Cet entretien informel au cours d'une mission en RCA avait pour but de prendre « à chaud » le point de vue d'un assistant technique¹ en situation d'appui institutionnel sur ce qu'il attend du réseau. Bertrand Wybrecht est en poste à Bangui depuis le mois de novembre 2002.

Pour commencer, que veut dire « appui institutionnel » ?

Plusieurs formules ont été mises en avant :

« Tout ce qui peut contribuer à une plus grande efficacité des services de l'Etat dans un secteur donné »,

« Tout ce qui permet d'adapter ces services à l'évolution du contexte »,

« Tout soutien à l'organisation ou la réorganisation des services de l'Etat pouvant contribuer à une plus grande efficacité ».

Par la suite, il n'a pas semblé si évident qu'il faille limiter la définition d' « appui institutionnel » à la seule cible « Services de l'Etat ».

En effet, il ne faut pas confondre « institutionnel » et « institutions » : il faut distinguer (i) les institutions publiques, (ii) les institutions privées (écoles, fondations, ...), (iii) les institutions religieuses. Chaque forme d'institution peut bénéficier d'appuis institutionnels.

Une première conclusion à cet égard serait donc que les différents sous-réseaux du REDEV (Organisations Professionnelles notamment) sont directement concernés par la problématique du RAISA, et devront échanger sur ce thème.

Ce que Bertrand Wybrecht aimerait trouver dans le cadre du RAISA ...

Tout d'abord, il espère que le réseau sera ouvert aux cadres nationaux qui s'intéressent à ces questions, et que cela permettra notamment de débattre avec eux de certains sujets « qui fâchent » (comme les per diem par exemple) qui sont parmi les « petites choses » qui peuvent rendre les actions d'appui institutionnel plus ou moins efficaces et fluides.

Ensuite, il pense pertinent de distinguer deux champs distincts d'informations : (i) ce qui concerne l'ensemble des membres du réseau, et doit être directement accessible à toute personne s'intéressant à au problème concerné, (ii) ce qui, sur un point plus précis, peut n'intéresser qu'un nombre très limité de personnes : la lecture d'un document accessible à tous peut par exemple susciter une interrogation ou une remarque pour laquelle on souhaite communiquer en aparté avec le rédacteur du document. Même si cela n'est pas l'idéal pour faire fonctionner un réseau, RAISA doit le permettre en fournissant par exemple les adresses e-mail de tous les participants au réseau.

¹ Les propos exprimés n'engagent que leur auteur, et non l'organisme pour lequel il travaille.

Par ailleurs, un ensemble de fiches dites « *fiches-actions* », de 3 pages maximum, pourraient être élaborées à l'usage de tous les assistants techniques. Ces fiches donneraient des exemples de ce que les assistants techniques font concrètement en matière d'appui institutionnel, et permettraient de donner des idées, de provoquer des échanges sur des bases pratiques.

Par exemple :

- En matière d'organisation interne : en RCA, « mise en place au Ministère de l'agriculture d'un fichier des personnels de la fonction publique ».
- En matière de désengagement de l'Etat : en RCA, « transfert de la multiplication des semences aux OP, modalités et résultats ».
- En matière d'élaboration de politiques sectorielles
- Etc.....

D'autres services sont attendus :

- Pouvoir trouver sur le site du réseau des études institutionnelles à télécharger.
- Disposer d'éléments de méthode et d'outils comparatifs sur « les montages institutionnels ».
- Trouver une rubrique « Actualité de l'Appui Institutionnel » : (i) que font les autres agences de coopération en la matière ?, (ii) quels liens informatiques pour consulter des dossiers, des études institutionnelles ?
- Trouver une rubrique « Adresse » (les autres assistants techniques, leurs fonctions, etc).

Par ailleurs, B. Wybrecht propose une rubrique ou un travail spécifique sur « Les aléas de l'appui institutionnel » :

- chercher à identifier les facteurs que l'on ne maîtrise pas,
- comment gérer les situations de blocage ?
- comment gérer les « vases de responsables » ? comment un assistant technique peut-il se positionner ?